



CREFOP Normandie

Relevé de décisions groupe ad hoc Memento23.04.2026_s3

Lieu	Visio
Participant(e)s	U2P : Michaël de Cambourg/ MEDEF : Claire Drieu /FO : Eric Anquetil / Agence de l'Orientation : Ivan Saliba, Antoine Niel / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI / Rectorat : Frédéric Blin
Excusé(e)s	

1. Rappel du contexte

La réunion a pour objectif de valider la version définitive du *Mémento Stages* à destination des entreprises accueillant des stagiaires (3^e et 2^{de}), ainsi que les documents annexes (autorisation, fiche d'évaluation, rapport d'étonnement, journal de bord).

Ce travail s'inscrit dans un contexte de vigilance renforcée sur la **sécurité des élèves**, notamment à la suite d'un nouvel accident récent dans le Gard évoqués en début de séance.

2. Validation des dates à venir

Prochain groupe de travail stages le 13 mai 2026 à 14h30. Cette réunion permettra une présentation pour information de l'aboutissement du travail sur le memento.

3. Présentation et ajustements du Mémento Stages

Ivan Saliba présente les modifications apportées depuis les précédents échanges :

Page 1 – Avant le stage

- Vérifications préalables :
 - Coordonnées de l'entreprise et du tuteur
 - Contacts en cas d'urgence (stagiaire, parent, établissement)
- Organisation du premier jour :
 - Horaires, lieu, tenue vestimentaire
 - Modalités de repas
- Assurance responsabilité civile : rappel des obligations

Page 2 – Cadre réglementaire

- Objectifs des stages (découverte des métiers, orientation)
- Durée des stages :
 - 3^e : 5 jours
 - 2de GT : jusqu'à 2 semaines
- Rappels sur le **travail des mineurs** :
 - Durées maximales journalières et hebdomadaires
 - Temps de pause et repos obligatoires
 - Interdiction du travail les dimanches et jours fériés
- **Point validé** : ajout de la mention : « *Temps d'observation ininterrompu maximal* » (pour éviter toute ambiguïté)

Sécurité et points de vigilance

- Le stagiaire ne doit jamais :
 - Être seul sur un poste à risque, utiliser des machines dangereuses, être exposé à des produits chimiques
- Interdictions rappelées :
 - Port de charges lourdes, Travail en hauteur
- Prévention des comportements inadaptés (malveillance, harcèlement, agressions verbales ou sexuelles)

Consensus global sur le fond, avec quelques ajustements rédactionnels à effectuer (orthographe, clarté, pagination).

4. Documents annexes au mémento

4.1. Documents présentés

1. **Autorisation parentale / droit à l'image et à la voix**
2. **Fiche d'évaluation et attestation de stage**
 - Appréciation du tuteur, avis du stagiaire
3. **Rapport d'étonnement (5 jours)**
 - Activités observées, métiers découverts, apports, appréciations, difficultés
4. **Journal de bord (document rectorat / Onisep)**
 - À destination prioritaire du stagiaire, complémentaire, non obligatoire

Les documents sont jugés **clairs, fonctionnels et adaptés**, tant pour les entreprises que pour les jeunes.

5. Modalités d'accès et d'intégration des documents

- Décision collective :
 - Intégrer **des liens cliquables** vers l'ensemble des documents annexes directement dans le mémento

- Positionnement envisagé : **dès la première page**, dans une rubrique dédiée (ex. « *Pour une meilleure réussite du stage – documents associés* »)
- Hébergement :
 - Centralisation des documents sur un espace partagé (type DM)
 - Avantage : liens pérennes, possibilité de mise à jour sans modifier le memento
- Attention portée à l'intitulé de la rubrique → formulation à finaliser, mais principe validé.

6. Diffusion et communication

6.1. Vers les établissements

- Webinaire des chefs d'établissement : **6 mai 2026**
 - Présentation des obligations réglementaires
 - Focus sécurité
 - Présentation du memento et des outils associés
- Objectif : meilleure préparation des élèves en amont du stage.

6.2. Vers les entreprises

- Mise à disposition sur la plateforme stages
- Intégration dans l'espace entreprise (documents ressources)
- Relais via :
 - Newsletter MEDEF / branches professionnelles (mai)
 - Communication U2P
 - Réseaux sociaux (LinkedIn + Facebook)
 - Période privilégiée : **début juin**, avant le démarrage des stages (mi-juin)

6.3. Coordination

- Proposition de relai par le CREFOP et les réseaux partenaires
- Validation d'un message commun pour assurer la cohérence de la communication.

7. Décisions et actions à venir

- Le memento est **validé sur le fond**
- Les documents annexes seront accessibles via liens cliquables
- Présentation pour information au GT Stages du 13 mai

Actions à réaliser

- Ivan Saliba :
 - Intégrer les derniers ajustements (formulations, pagination, orthographe)
 - Finaliser l'intégration des liens vers les documents
- Participants :
 - Relecture finale rapide si nécessaire
- Diffusion :
 - Mise en ligne prévue après le GT Stages (mi-mai)

- Lancement de la communication externe début juin

La réunion s'achève sur un **consensus très positif** concernant la qualité du memento et des outils associés.

Les participants saluent un document **pragmatique, clair et opérationnel**, qui répond aux enjeux de sécurité, de pédagogie et d'accompagnement des entreprises comme des jeunes.